



COMPTE RENDU CE DU 25 AVRIL 2019

La réunion s'est déroulée à Nantes, en présence de Mme Selezneff, Mme Garnier (DRH sol) et M.Noel.

RETRAIT DE LA MARQUE HOP au profit de la marque AIR France HOP

Le retrait de la marque HOP interviendra d'ici à la fin 2019. HOP ne sera ne sera plus une marque commerciale mais gardera cependant le nom de la compagnie en tant que compagnie aérienne régionale affrétée, filiale d'Air France.

Cette synergie représente une économie estimée entre 5 et 8 millions d'euros par an. Pour ce faire, le code marketing A5 sera retiré au profit du code AF, et il n'y aura plus de distribution propre à HOP (site hop.com, promotion, publicité..). Nos avions seront peints aux couleurs d'AIR FRANCE HOP. Les 6 Ejets seront livrés sous la marque AIR FRANCE HOP.

Des questions se posent....Quel avenir pour les 15 salariés du périmètre commercial HOP! qui sont directement concernés ?

La direction nous informe de la mise en place d'entretiens individuels et nous assure que des postes au sein d'Air France leur seront proposés, ce qui fait sourire les élus(!!). Il n'est pas question de parler de transfert d'activité pour la Direction ou de PSE, qui seraient malgré tout des dispositifs plus protecteurs. Une fois de plus, rien n'est cadré ni anticipé. Le traitement même des salariés semble totalement inégalitaire entre les services concernés (Commercial et Programme). Les élus doutent de la bonne foi des dirigeants qui disent travailler en étroite collaboration avec la RH d'Air France pour trouver des solutions.

Quelles seront les modalités d'accompagnement ?

Que se passera-t-il si l'adaptation se passe mal ?

Autant de questions sans réponse qui accentuent, une fois de plus, le malaise des élus et des salariés.

Calendrier prévisionnel commercial

❖ Septembre 2019 :

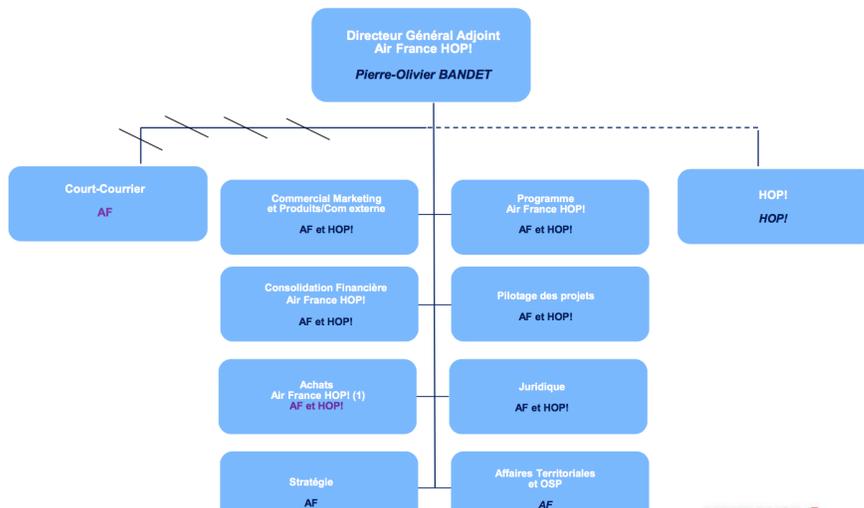
Début du retrait du code marketing A5
Retrait du call-center HOP
Retrait de la capacité de vente en agence de voyage
Modification des annonces à bord

❖ Fin 2019 :

Arrêt du site HOP.com
Retrait du code marketing A5
Suppression des affichages HOP! en aéroport

❖ Peinture des avions : 6 prochains Ejet seront à la nouvelle livrée

PROJET D'ORGANIGRAMME AIR France HOP au 1^{er} mars 2019



POINT SUR LES EFFECTIFS PN

Au 31/03/2019, nous étions 1627 Personnels navigants, dont 772 PNC et 855 PNT, sur un effectif global de 2751 personnes.

Effectifs en cdi par base et statut au 31/03/2019

	BES	BIQ	BOD	BVE	CDG	CFE	CFR	DCM	ETZ	LIL	LRH	LRT	LYS	MLH	MRS	MTL	MXN	NTE	ORY	PUF	PVP	RNS	SXB	TLN	TLS	TOTAL
PS	7	5	11	1	35	313	1	1	1	57	1	1	60	2	58	256	206	33	3	44	9	12	3	4	1124	
SUPPORTS			1		4	13		1		1			4		58	130	177	8		41					1	439
EMPL / OUV																8	4			1						13
AM / TECH					3	9									17	60	110	7		21					1	228
CADRE			1		1	4		1		1			4		41	62	63	1		19						198
ESCALES													2					2								4
AM / TECH													2					2								4
MAINTENANCE	7	5	10	1	31	300	1		1	56	1	1	54	2		126	27	25	3	3	9	12	3	3	681	
EMPL / OUV						25				6			5			9		2								47
AM / TECH	7	5	9	1	30	224	1		1	46	1	1	47	2		103	25	19	3	1	9	12	3	3	553	
CADRE			1		1	51				4			2			14	2	4		2						81
PN	31	65			466	13				49			302		15			130	425		2	38	66		25	1627
PNC	18	35			220	5				19			153		7			60	186		2	18	30		19	772
HT	8	23			95	5				8			88		4			34	100			8	17		14	404
CC	10	12			125					11			65		3			26	86		2	10	13		5	368
PNT	13	30			246	8				30			149		8			70	239		20	36			6	855
OPL	6	11			123	3				14			80		2			33	117			10	24		3	426
CDB	7	19			123	5				16			69		6			37	122			10	12		3	429
TOTAL	38	5	76	1	501	326	1	1	1	106	1	1	362	2	15	58	256	336	458	3	46	47	78	3	29	2751

REPORTING EFFECTIFS MARS 2019

Les 29 PNC en CDD de remplacement (1 à LIL, 8 à ORY, 4 à LYS, 16 à CDG) ne seront malheureusement pas reconduits. Leur contrat s'arrêtera en novembre 2019. Les syndicats PNC demandent à Mme Selezneff de relancer le processus de passerelles qui est, pour l'instant, en stand-by chez AIR FRANCE. La Directrice générale indique qu'il n'y a pas de besoins actuels chez AIR FRANCE.

VOLS BI-CLASSE COURTS SUR CDG

Nos élus SNPNC ont réitéré leur demande d'un troisième PNC sur les vols courts de la base de CDG, comme le CDG Londres par exemple (et BSL, LHR...). Notre préavis de grève porte notamment sur cette demande.

Mme Selezneff a bien pris note du malaise et assure que la direction PNC est en discussions avec Air France sur le problème du quota business.

La Présidente n'a pas souhaité s'exprimer sur le préavis de grève des PNC des 25 et 26 mai prochains, en arguant que le CE n'était pas la bonne instance pour en discuter. Elle espère cependant, tout comme nous, une issue favorable à cette problématique.

Rappelons que nous sommes face à un épuisement professionnel des PNC, qui se traduit par un record d'arrêts maladie, des absences prolongées, et par une augmentation significative des restrictions médicales. Les PNC ne peuvent résister aux cadences infernales et à la pression constante sur vols courts bi-classe à 2 PNC.

Un mot d'ordre en attendant des actions correctives : N'hésitez pas à débarquer !

DIRECTION SECURITE DES VOLS ET CONFORMITE

M.Mazzucchelli a fait un point sur la nouvelle organisation DSVC, qui sera mise en place au 1er mai 2019.

SITUATION DE CRISE ACTUELLE

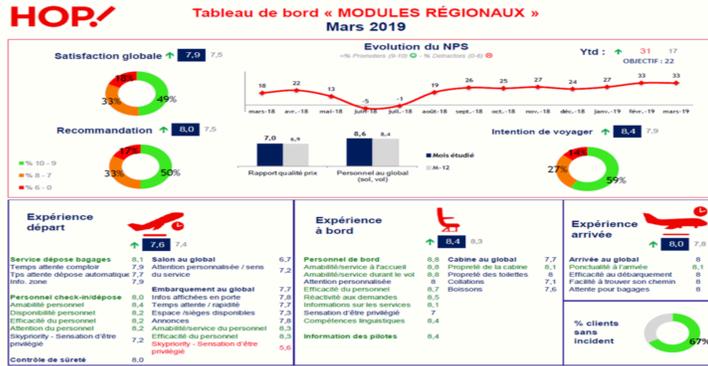
Pour terminer, les élus ont interrogé M.Mazzucchelli sur le nombre d'avions NO GO. A l'heure de la réunion, il y avait 12 avions par terre dont 4 EJET et 4 CRK, 3 AT7, 1 ER4. Nous sommes « en situation de crise » depuis 15 jours environ avec 4 pannes lourdes et des avions immobilisés un peu partout »: Billund, Amsterdam, Lille, Bâle, Marseille et Rennes.

Selon ses propres termes, la situation devient critique quand on a plus de deux avions No Go par type d'avion. **Selon notre analyse**, cette situation est inacceptable pour la compagnie. Comment en être arrivé là ???!!

La Direction en a l'entière responsabilité ! Perte de nos compétences avec des personnes qualifiées qui ont quitté la compagnie, absence de gestion responsable pour éviter certaines réparations.

Nous sommes donc en plein dedans, d'où les annulations et affrètements qui se multiplient !

L'été promet d'être chaud!!!



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question complémentaire,

VOTRE EQUIPE SNPNC au CE,

Noémie Lellouche, Olivier Chérifi et Christelle Pagonakis